


EXERCICE 1889

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des actionnaires du 19 Février 1890

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEÜVE BADER & C^{IE}

1890



EXERCICE 1889

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

Assemblée générale des actionnaires du 19 Février 1890

RAPPORTS

DE LA

DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MULHOUSE

IMPRIMERIE VEUVE BADER & C^{IE}

1890

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

CONSEIL DE SURVEILLANCE

- MM. **ALFRED KULLMANN**, *président*,
de la maison KULLMANN & C^{ie}, à Mulhouse;
JEAN MANTZ, *vice-président*,
de la maison DOLLFUS & MANTZ, à Mulhouse;
CLÉMENT COURTOIS
ancien industriel, à Mulhouse;
GUSTAVE FAVRE
ancien négociant, à Mulhouse;
ÉMILE GLUCK père
de la maison GLUCK & C^{ie}, à Mulhouse;
FERNAND GROS
de la maison GROS, ROMAN et C^{ie}, à Wesserling;
JULES GUTH
administrateur de la SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, à Mulhouse;
LÉON JOURDAIN
de la maison FILATURE ET TISSAGE X. JOURDAIN, à Altkirch;
HENRI JUILLARD-WEISS
de la maison JUILLARD & MÉGNIN, à Mulhouse;
ÉMILE KOECHLIN-KLIPPEL
de la maison FRÈRES KOECHLIN, à Mulhouse;
LÉON KOECHLIN
de la maison FRITZ KOECHLIN FILS & C^{ie}, à Mulhouse;
ROBERT MEYER
ancien industriel, à Mulhouse;
JULES PLATEN
de la maison J. HEILMANN & C^{ie}, à Mulhouse;
GUSTAVE SCHAEFFER
de la maison SCHAEFFER & C^{ie}, au château de Pfstadt;
ÉMILE THIERRY-MIEG
ancien industriel, à Mulhouse.

DIRECTION

- MM. **EUGÈNE RAVAL**, *directeur*;
CHARLES SILBEREISEN, *sous-directeur*.

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

RAPPORT DE LA DIRECTION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 19 Février 1890

MESSIEURS,

Avant d'aborder l'objet principal de notre réunion, nous avons à vous entretenir de l'augmentation de capital votée par l'Assemblée générale extraordinaire du 17 avril dernier.

Cette opération a réussi au delà même de nos prévisions.

Non seulement il n'a pas été nécessaire de recourir à une souscription publique, mais encore, pour les 2,700 actions nouvelles de 1,000 Mark à émettre, les seules demandes des anciens actionnaires ont atteint 4,104 actions, de sorte que les souscriptions supplémentaires ont dû être réduites de 50 %. Nous nous félicitons de ce résultat, qui assure à nos actions un classement sérieux et en dehors de toute spéculation.

Nous sommes heureux que les circonstances nous aient permis de justifier votre confiance.

L'exercice 1889 a, en effet, été marqué par une nouvelle et très vive progression de nos affaires, concordant avec une augmentation proportionnelle des bénéfices.

Notre chiffre d'affaires a été de..... Fr. 255,558,701.49
tandis qu'en 1888 il n'avait été que de..... » 204,850,950.05

Augmentation..... Fr. 50,707,751.44

Il est entré en Portefeuille..... 65,279 effets pour Fr. 44,059,994.37
contre en 1888..... 59,624 » » » 41,701,505.01

Augmentation..... 5,655 effets pour Fr. 2,358,489.36

Déduction faite des frais généraux, de l'intérêt à 4% sur le compte de prévoyance et d'une provision pour créances douteuses, les bénéfices nets s'élèvent à :

Fr. 180,813.80, auxquels viennent s'ajouter :
» 8,738.13, report du précédent exercice.

Fr. 189,551.93. Total à votre disposition.

En 1888, les bénéfices nets avaient été de Fr. 132,231.40, mais il n'est pas possible d'établir une comparaison mathématique entre les deux exercices, car, comme vous le savez, pendant le deuxième semestre de 1889 nous avons opéré avec un capital social augmenté de Fr. 1,350,000.

A la lecture des chiffres du bilan, vous apprécierez, Messieurs, ce que notre situation actuelle a de normal et de rassurant.

Nous avons un capital actions réel — nos nouveaux titres étant nominatifs et en des mains connues — de :

	Fr. 4,375,000.—
une réserve statutaire de.....	» 437,500.—
et un fonds de prévoyance de...	» 52,000.—
	<hr/>
soit en tout.....	Fr. 4,864,500.—
en regard de.....	» 3,022,629.25

de garanties sociales,
de comptes créanciers
ayant eux-mêmes leur représentation approximative en caisse et en effets de commerce.

Le Directeur,
E. RAVAL.

RAPPORT

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du

COMPTOIR D'ESCOMPTE DE MULHOUSE

du 19 Février 1890

MESSIEURS,

Nous venons, conformément aux statuts, vous présenter le trente-sixième rapport annuel depuis la création du Comptoir sur les opérations de notre Société, et soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1889.

Après le rapport détaillé que la Direction vient de vous soumettre sur l'exercice écoulé, il ne reste plus à votre Conseil de surveillance qu'à constater la marche régulièrement ascendante des opérations de notre établissement financier, qui se sont exclusivement bornées aux affaires de banque proprement dites, telles que l'escompte, les recouvrements, le change, les comptes-courants et les ordres de Bourse.

En raison du développement persistant des affaires sociales, l'installation actuelle de nos bureaux est devenue insuffisante et votre Conseil de surveillance, soucieux de mettre l'organisation du Comptoir en harmonie avec les besoins du service, a décidé, d'accord avec la Direction, l'acquisition d'un terrain situé rue du Hâvre, pour y installer nos bureaux, caisses et caveaux.

La dépense totale, terrain compris, est évalué de 250 à 300,000 francs.

Revenant à l'ordre du jour, nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice à 8%, soit :

à Fr. 40 par action ancienne de 500 Fr. libérée, et

à Fr. 20 par action nouvelle de 1,000 M. libérée de 400 M., soit
500 Fr.

Nous rappelons ici que le paiement des actions nouvelles n'a eu lieu que fin juin dernier, de sorte que celles-ci, pour 1889, n'ont droit qu'à un demi-coupon. A l'avenir, et tant qu'elles ne seront libérées que de 40 %, elles toucheront le même dividende que les anciennes.

Si vous adhérez à notre proposition, les bénéfices nets de :

Fr. 180,813.80 augmentés de

» 8,738.13 report de l'exercice 1888

Fr. 189,551.93 seraient répartis comme suit :

» 67,000.— Intérêts statutaires à 4 %.

Fr. 122,551.93

Fr. 67,000.— dividende supplémentaire 4 % aux actions

» 34,144.10 tantièmes statutaires 30 % sur Fr. 113,813.80

» 6,750.— amortissement total du droit de timbre payé à l'enregistrement pour les nouvelles actions

Fr. 122,551.93 Fr. 14,657.83 report à nouveau.

Le dividende de :

Fr. 40 par action ancienne

» 20 » » nouvelle

serait payable à partir du **31 mars** prochain, à la caisse de la Société, contre présentation des titres ou des récépissés de dépôt.

Vous aurez aussi à procéder au renouvellement partiel du Conseil de surveillance.

Les noms des membres sortants désignés par le roulement sont ceux de

MM. JULES GUTH

LÉON JOURDAIN

EMILE KÆCHLIN-KLIPPEL

ALFRED KULLMANN

JEAN MANTZ.

Les membres sortants du Conseil de surveillance sont rééligibles, vous le savez.

Le Président du Conseil de surveillance,

P.-ALFRED KULLMANN.

RÉSOLUTIONS

L'assemblée générale approuve les comptes qui lui sont présentés et fixe à 8 %, soit Fr. 40 par action ancienne,
» 20 » nouvelle,
le dividende de l'exercice 1889.

Elle réélit pour 3 ans :

MM. JULES GUTH

LÉON JOURDAIN

EMILE KÆCHLIN-KLIPPEL

ALFRED KULLMANN

JEAN MANTZ

} membres sortants
du Conseil de surveillance

Résumé du Bilan au 31 Décembre 1889

ACTIF			PASSIF		
	FR.	C.		FR.	C.
Capital non appelé.....	2,025,000	—	Capital.....	4,375,000	—
Caisse et Banque de l'Empire.....	122,327	71	Réserve statutaire.....	437,500	—
Portefeuille.....	2,759,884	20	Fonds de prévoyance.....	52,000	—
Comptes courants débiteurs et avances sur garanties.....	3,624,465	61	Comptes courants créanciers et comptes de dépôts.....	3,022,629	25
Mobilier.....	1,000	—	Acceptations à payer.....	433,377	44
			Dividendes à payer.....	685	—
			Réescompte du portefeuille.....	21,933	90
			Profits et pertes.....	189,551	93
	8,532,677	52		8,532,677	52

Comptes de Profits et Pertes

DÉBIT			CRÉDIT		
	FR.	C.		FR.	C.
Frais généraux et provision pour créances douteuses.....	64,944	37	Solde au 31 décembre 1888.....	8,738	13
Bénéfice net.....	189,551	93	Intérêts, changes et commissions.....	245,758	17
	254,496	30		254,496	30

